

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n° 26
AOÛT 2019

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Bruno Cauquil, Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Antoinette Rouverand,
Dora Surdeau, Claire Vigneron, les élèves de CM2 de l'école Émile Serre. Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz
Impression : www.burlet-graphics.fr - Graphisme et maquette : www.sebastienbeauvilain.com

À LIRE

PROMESSES TENUES ?

P.4

PETIT MAIS COSTAUD

P.18

LE PÉ...CÉ...A... QUOI ?

P.24

Édito



Me voici arrivé à mon dernier bilan. Ce n'est pas un scoop... Je ne participerai pas aux prochaines élections municipales en tant que candidat, tout au moins. Et, je le dis avec beaucoup de plaisir, cet ultime mandat aura été le plus intéressant.

Non parce que les gouvernements successifs se sont ingéniés à nous compliquer la tâche. À restreindre les budgets, à contraindre à tout va. Je ne sais pas ce qu'il adviendra des Administrations centrales, mais leur rôle le plus visible est un frein permanent. Loin d'aider les collectivités au service des habitants, elles passent l'essentiel de leur temps à tout contrôler jusque dans les moindres détails, à édicter des normes de plus en plus complexes, coûteuses et dévoreuses de temps.

Les nouveaux élus qui découvrent ces réalités ont bien du mal à s'y faire... N'oublions pas qu'en 2014, une nouvelle règle d'élection proportionnelle a été mise en place. D'habitude, les « nouveaux » étaient entraînés par des élus qu'ils connaissaient et qui étaient déjà rompus aux pratiques communales. Là, il y avait des conseillers issus d'autres listes. Le Conseil rassemblait donc des personnes aux objectifs différents. Cela aurait pu amener des confrontations perpétuelles et... stériles.

Comme aucun parti politique ne nous pilotait, très vite notre mission d'œuvrer au service du bien commun s'est imposé et nous avons forgé une équipe cohérente et opérationnelle. L'esprit d'équipe qui en est résulté, même s'il n'était pas inné, a été solide et productif. Il a permis de travailler en osmose, de se confronter sur les grands sujets sans jamais cesser de se respecter et de s'estimer. Ainsi avons-nous pu trouver les meilleures solutions et être fiers de ce que nous avons mis en place, durant les cinq années passées, pour améliorer la qualité de vie dans notre beau village.

Du bilan qui vous est présenté, je tiens à insister sur trois réalisations :

- *la maison médicale : ce sujet est largement mis en avant dans l'actualité nationale. Nous avons agi à temps. Les deux bureaux de médecins encore disponibles seront occupés en janvier prochain ;*
- *l'ouverture du parc de la mairie a transformé le paysage urbain en centre-ville ;*
- *le passage Brochet est une étape importante dans l'évolution vers la circulation douce.*

Un autre sujet fondamental est la transformation du site Grand-Marnier. C'était un des axes de notre programme qui nous fait toucher un autre aspect de l'action municipale : il faut savoir dire NON ! Accepter le projet présenté aurait conduit immédiatement à l'asphyxie du centre-ville et à la disparition des commerces. Aujourd'hui, nous sommes repartis sur des bases profondément plus saines, mais sans savoir quand cela aboutira.

Je souhaite que le prochain conseil constitue une aussi belle équipe que celle que je présidais et lui permette de nous présenter un bilan encore meilleur.

BERNARD JOPPIN

Maire de Neauphle-le-Château

1. Voir le « Quoi de Neauphle ? » numéro 25 qui en fait le bilan

EN

BREF



ZONE DE « BZZZZ »

À l'occasion de la « Semaine Européenne du Développement Durable » et dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif Territorial), l'école Émile Serre et l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel ont décidé de créer une zone de BZZZZ... Une zone de quoi ?

Une zone de BZZZZ ! Soit une parcelle de terrain plantée uniquement de graines biologiques de fleurs mellifères pour attirer les abeilles et autres insectes pollinisateurs et ainsi favoriser leur implantation et leur développement. Ce petit bout de terre sera dépourvu d'insecticide ou de produits chimiques. Une façon comme une autre de protéger un peu plus notre belle planète.



MARQUAGE

En bleu, en blanc et parfois en rouge, des artistes peintres dotés de machines extraordinaires qui font des tracés parfaits, ont composé le marquage au sol de nos rues et carrefours. Impossible de ne pas voir une ligne blanche à ne pas franchir, de ne pas savoir qu'on stationne en zone bleue ou que l'on rentre dans la « Zone 30 » du cœur de la ville où il faut sérieusement, pour la sécurité de tous les piétons, limiter sa vitesse.



À LA POSTE

Les automobilistes ont râlé ! Une place de stationnement en moins et juste devant la porte de la Poste, non mais quel... Oui, mais les piétons sont bien contents eux, de pouvoir traverser sans slalomer entre les voitures. D'ailleurs ce sont les mêmes ! Les automobilistes se garent au parking, en face, et devenus piétons, traversent plus tranquillement...



PREMIERS TRAVAUX AU PARC SAINT-MARTIN

Ce parc est le rendez-vous au matin des petits avec leurs assistantes maternelles, puis des écoliers qui sortent de l'école, puis, au soir, de ces amateurs de banc public que chantait Brassens... Il est une bouffée de courses, de jeux, d'ombre, bref de joies, dans le centre-ville. Il a besoin d'être repensé, réaménagé. Mais il faut des sous, beaucoup de sous. En attendant la manne qui permettra sa réfection, les vieux arbres malades qui bouchaient la vue et créaient une menace ont été abattus et dessouchés, préparant un futur prometteur.



RÉPARATIONS AU CITYSTADE

Après 4 années de bons et loyaux services, le terrain multisports avait besoin de petites réparations. Les filets des cages de foot et ceux des paniers de basket ont été abîmés par des petits malins (enfin pas tant que ça !). Des filets blindés ont remplacé les initiaux (en acier Hercule 5mm et gaines ignifugées) pour un coût total de 3833€. Ils offrent un plaisir de jeu intact. Pour rappel, les installations sportives en libre accès ont été créées pour vos loisirs, ça serait vraiment dommage pour vous de les dégrader à nouveau



ÇA FIBRE

Nous vous avons dit que nous serions très vigilants sur l'équipement de la fibre dans notre ville alors que des voisines ont été équipées par Orange depuis un certain temps. C'est donc avec plaisir que nous avons vu en juillet débarquer câbles et techniciens qui remplissent les armoires de liaisons optiques. Patience... YVELINES-FIBRE pourra peut-être respecter les délais qu'elle a annoncés.



PROMESSES TENUES ?

C'EST EN 2014 QUE TOUT A COMMENCÉ ... REVENANT À CETTE ÈRE REÇULÉE PRESQUE TRÈS LOINTAINE, IL NOUS A SEMBLÉ BON DE FAIRE LE BILAN DU MANDAT CONFIE ALORS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Pour vous, qui jugerez; pour eux, qui ont travaillé, réfléchi, décidé; pour l'histoire; pour l'avenir enfin qui interroge sur la validité des promesses et des engagements d'une campagne. Ce tour d'horizon est aussi une occasion d'approcher la responsabilité municipale et de voir que l'exercice de sa gestion est avant tout un exercice... d'acrobatie...

TROIS LISTES, UNE ÉQUIPE

Si les débuts de ce Conseil « 2014 » se révélaient diablement chaotiques, les 23 conseillers ont réussi, en moins d'un an, à la constitution, expressément définie comme telle, d'une équipe soudée autour du bien commun, effaçant les différences d'origine, affirmant les compétences particulières des uns et des autres, au service de tous. La suite de leurs activités s'est montrée dès lors souple et efficace. Bien des communes ont fait le contraire, constatant, en fin de mandat, au sein de leur Conseil des fractures irrémédiables.

Alimentés par une information réservée à l'équipe et diffusée par la voie électronique des nuages de l'Internet, animés par des réunions régulièrement programmées, les conseillers ont largement débattu de tout, en toute liberté. Cela a permis de résoudre les difficultés qui se sont dressées, inévitablement, jour après jour : les écoles à qui on imposait de nouveaux rythmes scolaires ; des finances instables, incertaines, restreintes à moyen terme ; la création en trop faible nombre de logements sociaux ce qui a mis la commune en carence et l'a lourdement pénalisée ; la nouvelle loi d'urbanisme dite « ALUR » qui a enlevé tout contrôle sur la surface constructible des terrains ; les menaces sur le centre-ville par la construction d'un trop grand nombre de nouveaux logements... ■

LE DESSIN DE DORA





LES ÉCOLES

DANS NOTRE PAYS, LES VILLES ONT LA CHARGE DE LEURS ÉCOLES PRIMAIRES. POUR L'AVENIR DES ENFANTS, LA POLITIQUE COMMUNALE EST DONC FONDAMENTALE.

La mandature « 2014 » a hérité d'une situation saine : des écoles plutôt bien équipées, des enseignants sereins et agissants dans un dialogue franc et constructif avec la municipalité qui consacre à l'enfance, chaque année, plus de 40 % de ses impôts locaux.

De nouveaux investissements avaient été préparés, adoptés dans les années précédentes pour améliorer le confort des bâtiments de la restauration et de l'accueil de loisirs. Tout se présentait dans une continuité favorable jusqu'à ce qu'un nouveau ministre de l'Éducation nationale, fraîchement installé, lance une initiative qui aurait pu être fantastique si elle avait été accompagnée de moyens réels et suffisants pour la mettre en place : les rythmes scolaires ! Héritier d'un état qui se disait, quelques années auparavant, en faillite, ce bouleversement des temps et des méthodes s'est réalisé, pour les villes qui l'ont accepté, par un bricolage magistral.

Et bien, à Neauphle-le-Château, parce que tous étaient au pied du mur, tout le monde a relevé le défi des « N.A.P. ». Et ses manches ! Élus, personnels de la

mairie, animateurs, personne n'a ménagé sa peine pour que soient mises en place de « nouvelles activités » efficaces, utiles. Et sans création de postes ! De nombreux ateliers tels que théâtre, bricolage, cuisine, activités sportives, découverte de l'environnement, ont été créés.

Les questionnaires de suivi ont permis de constater la satisfaction des enfants comme de leurs parents. Ouf ! C'est bien la preuve que la volonté, l'opiniâtreté à trouver des solutions coûte que coûte peuvent être payantes.

Pour autant, comme l'équipe d'animation le reconnaît volontiers, l'organisation des NAP l'a obligée à travailler par « projet », méthode qu'elle continue à suivre pour offrir aux enfants confiés en dehors des heures scolaires, une continuité d'apprentissage et d'éducation. La coopération s'est renforcée par la mise en place de groupes de travail entre les acteurs (éducation nationale, tissu associatif, personnel administratif, équipe d'animation, parents...). Ce dialogue est devenu une nécessité, un système qui permet d'arrêter, au mieux, les bonnes décisions pour le bien-être des enfants. ■

LES PRINCIPALES AVANCÉES

- **Nouveaux équipements :** restauration scolaire, accueils de loisirs
- **Des tarifs mieux adaptés** aux ressources des familles.
- **Tableau Numérique** dans toutes les classes élémentaires.
- **Achat d'un terrain** jouxtant l'école maternelle.
- **Création du portail famille** (agenda, paiement).
- **Renforcement du Plan d'Éducation Territorial (PEDT)** avec les associations.



LA JEUNESSE

PLUS ENCORE DANS UNE PETITE VILLE QUE DANS UNE GRANDE AGGLOMÉRATION, ON NE PEUT PAS TOUT FAIRE, TOUT ENTREPRENDRE.

UN GRAND NOMBRE D'INITIATIVES

Elles ont rencontré plus ou moins de succès. Notons :

- la «**Capsule Temporelle**» : réalisée avec les écoles de la ville, elle a rempli un devoir de mémoire (pour les générations futures) ;
- une **sensibilisation à l'écologie** ; l'adhésion à Pouce d'Yvelines, destinée à sécuriser les trajets exceptionnels des collégiens ; la mise en contact de la salle Jeunes avec l'association Villages d'Yvelynes en Transition pour des projets communs ;
- la **création du Pass'Ado**, qui établit une convention de partenariat avec les commerçants. Il concrétise le rapprochement des deux salles «jeunes». Grâce à lui, un jeune de JP peut aller à NLC et inversement ;
- la **présence d'animateurs au collège** pour renforcer le service Jeunesse auprès des ados ;
- la **création d'un espace «Prévention»** à l'Espass'Ado ;
- le **renforcement des liens avec la «Mission Locale»** chargée de favoriser l'emploi des jeunes.

Si de gros efforts ont été consentis pour les enfants au niveau des écoles et du périscolaire dans les premières années du nouveau siècle, il n'existait que bien peu de choses à destination des «ados» de Neauphle-le-Château qui, dès qu'ils allaient au Collège, sortaient complètement de la sphère de notre ville. Il fallait donc créer, pour eux, et de toutes pièces, une politique qui leur permette de se réunir, de créer des liens, évitant par la même le désœuvrement. Pour combler cette lacune, une mission a été confiée à un conseiller volontaire, nommé «délégué à la jeunesse», jeune père de famille de préadolescents, intrépide et entreprenant. Le premier pas de sa recherche a consisté à rencontrer ces ado-

lescents. Tout jeune qui grandit, même s'il se sent bien au cœur de sa famille, commence à regarder en dehors et privilégie plus ou moins les copains-copines. Ce dialogue a permis de dessiner une organisation et de faire voter par l'équipe municipale des équipements efficaces et pas trop onéreux : le City-Stade, le Skatepark et la Salle Jeunes (Espass'Ado). Celle-ci a été mutualisée avec celle de Jouars-Pontchartrain pour que ces lieux d'accueil offrent dans les meilleures conditions possible détente, échanges et loisirs. Les jeunes (82 y participent activement...) s'y expriment et s'associent au fonctionnement de leur structure afin de mettre en place des activités bien adaptées, sportives, artistiques, culturelles et ludiques. ■



LA SÉCURITÉ

LA VOLONTÉ D'APAIER LA CIRCULATION AUTOMOBILE DEVAIT S'OPÉRER PAR LE RESPECT DE LA VITESSE SUR LES VOIES DE LA VILLE ET PAR L'OPTIMISATION DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE.

Aussi étonnant que cela puisse paraître au naïf, c'est aussi difficile que c'est nécessaire. Une première tentative a été faite pour limiter la vitesse dans toute la ville à 30 km/h. Après beaucoup de discussions et d'études, la «Zone 30» a été finalement définie, limitée au cœur de la ville. De plus, la Grande Rue est mise en «Zone de rencontre» conférant la priorité absolue aux piétons.

Toujours pour adoucir les flux, divers équipements (feux tricolores, «cousins ralentisseurs», éclairages renforcés, lumières bleues sur des passages piétons) ont été installés.

Calmer la circulation passe aussi par le développement des parkings. Celui du Vieux Moulin va être modernisé, agrandi et bien signalé. À moins de

5 minutes à pied du Centre-Ville, sa proximité mérite qu'on affine son utilité et qu'on la fasse connaître.

L'installation d'une vraie police municipale, certes partagée à plusieurs communes, a été l'élément final de tout le dispositif en installant une veille et des sanctions. On peut regretter la nécessité de celles-ci, mais malheureusement, dans l'état actuel de la citoyenneté et du civisme, il n'y a pas d'autre moyen. S'appuyant sur tous les moyens qu'offre la technologie, cette nouvelle police surveille les mouvements des enfants aux heures de rentrée et de sortie des écoles; elle dispose de moyens de contrôle de la vitesse et de l'usage du téléphone au volant; elle fait respecter la zone bleue qui, dès que les aménagements des parkings seront terminés, sera impérative. ■

LE CAS « AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE »

Le degré de civisme est tel qu'Avenue de la République, certains automobilistes (nous dirons, évidemment, que ceux-là ne sont pas Neauphléens...) ont tendance à écraser leur accélérateur, à s'énerver derrière une voiture qui roule à moins de 50 km/h. Résultat, malgré l'interdiction de doubler bien matérialisée sur la chaussée, ils débordent à gauche en faisant ronfler leur moteur! Sans se décourager, la commission «circulation» a mis en place tout ce qu'elle pouvait sur cette voie qui est, ne l'oublions pas, une départementale: des feux tricolores (dont le rouge, même flamboyant, est quelquefois bafoué), des panneaux signalant la vitesse (et qui permettent aux promeneurs de surprendre des dépassements ahurissants) et des signalisations d'alerte.

L'URBANISME

LA DÉFENSE DU PATRIMOINE, LA MODÉRATION DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, LA PRÉSERVATION DE LA DOUCEUR DE VIVRE À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU... TOUT CELA FAISAIT CONSENSUS.

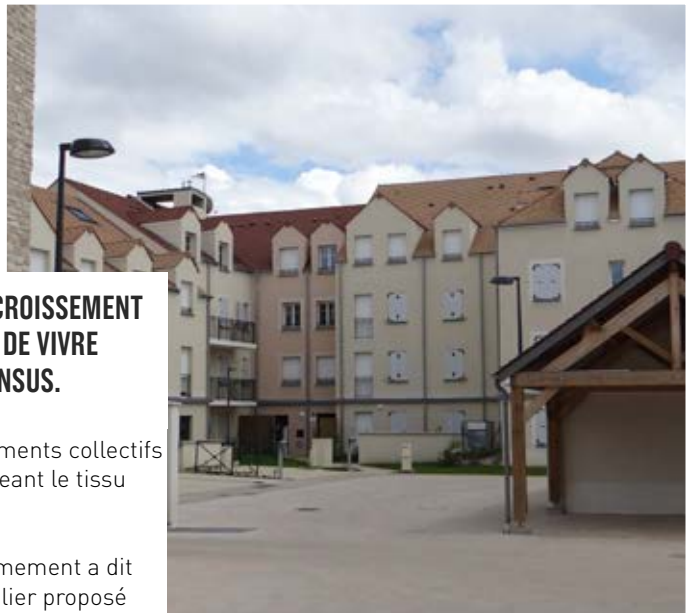
Bien que notre ville dispose depuis 20 ans d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) complété par une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), il a été très difficile de limiter les divisions de parcelles, conséquence directe de la loi ALUR (Accès au Logement - Urbanisme Rénové), votée en mars 2014, et de gérer les permis de construire de façon à maintenir notre identité, celle d'un village protégé et paisible.

La loi SRU exige un nombre de constructions de logements sociaux que l'offre de la commune en terrains ne permet pas de satisfaire. Dès lors, la ville a été carencée, c'est-à-dire pénalisée financièrement par l'État et tenue à en produire davantage. Ce qui a été fait et continue à se faire en identifiant le foncier susceptible d'ac-

cueillir les futurs logements collectifs sociaux tout en protégeant le tissu urbain existant.

La municipalité unanimement a dit NON au projet immobilier proposé sur la friche industrielle de Grand-Marnier. Il était plein de qualités, mais beaucoup trop dense. La loi ne l'obligeant pas à équiper ces logements d'un nombre suffisant de parkings, ce complexe de quatre immeubles aurait immanquablement asphyxié le cœur de Neauphle-le-Château où il aurait été difficile de circuler et impossible de se garer.

Enfin, pour préserver le territoire des publicités abusives tout en permettant la transmission d'une communication douce et informative, le Règlement Local de Publicité a été mis à jour. ■



LE DÉVELOPPEMENT AVEC CŒUR D'YVELINES

Constatant l'élargissement de notre communauté de communes à 31 villes et villages, l'équipe municipale imaginait qu'idées et initiatives allaient proliférer en même proportion que les ressources. C'était ambitieux, généreux, volontariste. Hélas, il a fallu compter avec la réalité d'une union forcée, géographiquement trop étirée de Gambais à Thiverval, entre des populations très disparates aux centres d'intérêt qui ne le sont pas moins. De beaux projets (aménagement aux abords des gares, zones d'activités...) vont toutefois aboutir bientôt.

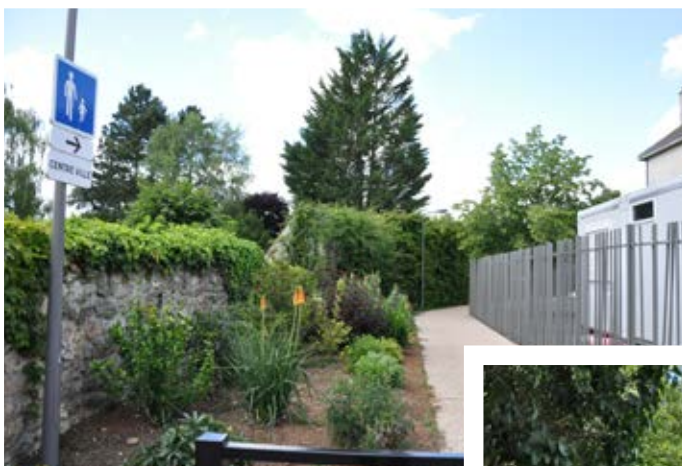
LES AMÉNAGEMENTS

AU COURS DE LA MANDATURE, OUTRE LES MAINTENANCES RENDUES NÉCESSAIRES PAR L'USURE ET LES ASSAULTS CLIMATIQUES, DE NOMBREUSES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ ENTREPRIS.

Trois sont particulièrement plébiscitées : le passage Brochet et la sente le long de l'école ; l'ouverture du parc de la Mairie et la Maison médicale.

Neauphle-le-Château ne pouvait pas réaliser sur ses propres ressources le projet qui lui avait été demandé comme une nécessité absolue avant l'élection de 2014 de créer une mai-

son médicale. Si la ville a fourni le bâtiment « brut », c'est « Cœur d'Yvelines » qui en a financé l'important aménagement intérieur. Sans cette aide, sans l'ouverture de cette maison, nous nous trouverions dans la situation de voisins proches qui n'ont plus de médecin à leur disposition. ■



LES TRAVAUX

→ ENFANCE

- Centre loisirs cantine
- Centre loisirs maternelle

→ SPORT JEUNESSE

- City stade
- Skate park
- Toiture tennis

→ SANTÉ

- Création maison médicale

→ PIÉTONS

- Remplacement et adjonction d'abribus
- Réfection des trottoirs des rues Saint-Nicolas, Villancy et route de Chevreuse
- Création du chemin des écoliers
- Création du passage Brochet
- Remplacement des grilles et des barrières autour de l'école primaire
- Amélioration de l'éclairage public

→ QUALITÉ DE VIE ENVIRONNEMENT

- Création de ralentisseurs
- Aménagements divers pour personnes à mobilité réduite
- Remplacement de diverses chaudières (suppression du fuel)
- Travaux d'isolation divers
- Aménagement du jardin mairie
- Climatisation mjp

→ VOIRIE CIRCULATION

- Agrandissement parking vieux moulin
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques
- Réfection voirie du chemin bricassard et de la sente de la ferme
- Installation de feux tricolores au carrefour Saint Germain-Châtron



LES FINANCES

LA GESTION FINANCIÈRE DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU A TOUJOURS ÉTÉ EXEMPLAIRE. ELLE L'EST RESTÉE, MAIS AVEC PLUS DE TECHNICITÉ, INSTALLANT L'ANALYSE ET LA COMPRÉHENSION PAR TOUS DE LA COMPTABILITÉ TERRITORIALE POUR PRÉVENIR LES GASPILLAGES ET CONTRÔLER PLUS FINEMENT LES DÉPENSES.

Bien qu'elle se pilote comme un budget familial, cette comptabilité, ultra contrôlée, est complexe par le nombre d'interactions entre l'État et les différentes couches du « mille-feuilles » territorial.

Aussi les chiffres livrés en brut n'ont guère de sens. Votre « *Quoi de Neauphle ?* » a, chaque année, rendu compte du vote du budget. Sans donc revenir sur le détail des chiffres, soulignons les points de majeure importance :

→ **les dépenses de fonctionnement par habitant** sont passées de 783€, en 2014, à 810€ en 2019, soit augmentées de moins de 1 % par an ;



→ **les gouvernements de 2012 à 2017 ont affiché la volonté de rogner les ressources des territoires** afin de faire baisser leurs dépenses. Neauphle-le-Château, malgré sa grande sagesse, n'a pas été épargnée. De plus, elle a subi de nouvelles ponctions sur notre richesse. Pour autant, la volonté du Conseil s'est exercée à limiter les conséquences sur ses habitants et à suivre l'inflation pour les impôts décidés par la ville ;

→ **la sagesse de la gestion se démontre avec les dépenses de fonctionnement**, dont 50 % environ sont dues au personnel (37 personnes en temps plein et à 6 personnes en temps partiel). Cela fait de la municipalité le premier employeur de la ville ;

→ si nous devons rembourser immédiatement nos dettes bancaires, il nous faudrait payer par habitant 370 €, la masse d'emprunts s'élevant à 1 090 000 €, endettement très raisonnable pour une ville de notre taille ;



→ pour réaliser la construction d'un Centre de loisirs, la commune a emprunté 700 000 € au taux de 1,44 % sur 15 ans ;

→ la commune a procédé à deux ventes (l'ancienne trésorerie – 750 000 € – et la maison qui surplombe le passage Brochet – 275 000 €). Avec ces sommes et ce qui pouvait être dégagé des dotations annuelles, la municipalité a pu assurer non seulement les investissements urgents et nécessaires, mais aussi les « Grands Projets » choisis par l'équipe municipale pour servir sur une longue durée : l'acquisition du hangar Grand-Marnier, l'achat d'une maison mitoyenne de la maternelle, l'agrandissement du parking du Vieux-Moulin et l'installation du « Parc Jeunes » ;



→ nos réserves financières actuelles ont permis de mettre à l'étude un programme d'aménagement de la « Casa » (parking en sous-sol et création de surfaces à destination des associations neauphléennes) ainsi que l'aménagement de l'ancien hangar Grand Marnier qui installera l'ensemble du personnel technique et tout son matériel dans de bien meilleures conditions de travail. Ces chantiers (d'un montant total de 1 992 000 €) seront financés, sans emprunt nouveau, à la fois sur les deniers municipaux et par les subventions sollicitées par la commune auprès de la Région et du département.

Les baisses de ressources imposées par l'État ont amené beaucoup de recherches et de discussions qui ont abouti sur des compromis sans renoncement. Finalement, la ville peut dire comme Albert Einstein « Je suis reconnaissant envers tous ceux qui m'ont dit NON, car grâce à eux je l'ai fait moi-même ! ».



LA COMMUNICATION

DÈS LES PREMIÈRES HEURES DU NOUVEAU CONSEIL, UN MOT D'ORDRE S'EST IMPOSÉ : « FAIRE VIVRE LA TRANSPARENCE AVEC LES NOUVEAUX MOYENS ÉLECTRONIQUES ».

UN LECTEUR COMME TOUT LE MONDE...

Imaginez que nous parlons du Maire. Jamais il ne s'est immiscé dans la composition ou la rédaction du journal. Quand on songe à tous ses pairs qui imposent leur photo à toutes les pages et qui, dès les premières semaines de leur entrée en fonction, en font un organe de propagande pour leur prochaine élection, on ne peut que saluer la liberté qu'il a laissée à l'équipe de communication.

La première tâche des responsables a été de constituer une véritable équipe dont chaque membre devenait « chef de rubrique » : les travaux, les finances, la culture, l'histoire, la jeunesse. Une fois constituée, cette équipe a fait de « l'orage de cerveau », bref a bouillonné créativement de façon à se donner les outils nécessaires : un magazine dont les articles n'étaient plus le simple reflet de ce qui s'était passé dans le village, mais qui analysait les phénomènes touchant directement notre ville, explicitant les finances, rendant compte des conséquences des lois nouvelles, développant les projets, invitant à faire évoluer les comportements inciviques, racontant ses plus belles pages d'histoire.

À ce bimestriel fut attaché très rapidement un vecteur hebdomadaire « Neauphle-Hebdo », diffusé tous les lundis matin, ouvert sur les manifestations de notre ville et de ses environs.

L'adoption de ce dernier, basé sur le carnet d'adresses de Neauphle-Express, a été bien plus rapide que celle du magazine dont l'aspect et le fond ont dérouté.

Parallèlement, à ces supports, l'équipe a voulu donner la parole aux citoyens de Neauphle-le-Château. Ils peuvent désormais poser toutes les questions qui les préoccupent et avoir rapidement une réponse directe, sur le site et, si elle a un intérêt général, sur le magazine. ■



LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE



UNE VILLE NE PEUT ÊTRE UNE JUXTAPOSITION DE MAISONS ET D'INDIVIDUS SANS AUCUN LIEN. LE NOUVEAU CONSEIL A VOULU CONSERVER À TOUS LES HABITANTS, SANS AUCUNE DISCRIMINATION, UN SENTIMENT FORT D'APPARTENANCE À « SA » CITÉ, RICHE D'UNE PERSONNALITÉ CHALEUREUSE ET D'UN PATRIMOINE NOURRI AU FIL DES SIÈCLES.

Neauphle-le-Château bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche. Il était important de le vivifier et de le pérenniser tout en responsabilisant intelligemment ses acteurs sur les subventions qui leur sont accordées.

Treize associations subventionnées, drainant près de 2500 adhérents, apportent ce lien social, indispensable, par leurs initiatives, leurs activités, entretenues, animées par les bénévoles.

Malgré les fortes contraintes budgétaires subies, l'équipe municipale a maintenu son soutien financier et/ou matériel, conservant le même niveau de subventions depuis 2014 tout en séparant les subventions directes (730 000 euros de 2014 à aujourd'hui) des contributions indirectes (bâtiments, eau, gaz, électricité, moyens humains des services techniques...). Cela représente, tout ensemble sur la période, 1,2 million d'euros !

Le Comité des Fêtes, rejoint par de valeureux volontaires, a réussi à rythmer tout au long de ces années des

temps forts qui réunissaient petits et grands dans de joyeuses festivités (Fête du Village, concerts, soirées à thème, cinéma...). D'autres associations ont permis d'apprendre la musique, la danse, l'art plastique, le théâtre. Certaines, avec des équipements spéciaux, offrent des activités sportives. Quelques-unes, plus culturelles, offrent à tous des spectacles (concerts d'instrumentistes de renom, d'orgue, de jazz ; représentations théâtrales ; spectacles pour les enfants...), mais aussi des événements comme les « Journées Duras »... Toutes ces activités ont été promues par la communication, modernisée.

Il y a des familles aisées et des habitants en difficulté. Le CCAS a été replacé dans son rôle d'aide à toutes les générations et a facilité de nombreux passages délicats rencontrés par des familles neauphléennes, en leur ouvrant toutes les aides possibles, en toute discrétion. Depuis trois ans, la permanence du dernier samedi a beaucoup servi à cela. ■



PLUS VERT

- **Protection de la nature :** arrêt de l'usage des produits phytosanitaires, utilisation de produits d'entretien moins nocifs ;
- **Santé :** un plat « bio » chaque jour à la restauration scolaire ;
- **Énergie :** Changement de toutes les menuiseries (fenêtres et portes) des écoles (subventionné par « Cœur d'Yvelines »), nouvelles chaudières « plus propres » ;
- **Bornes de recharge** électriques parking du Vieux Moulin.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SI LE CONSEIL DEVAIT SE FAIRE PARDONNER DES RATÉS, C'EST FINALEMENT DANS CE DOMAINE QU'IL DEVRAIT BATTRE SA COULPE.

Tous les « décideurs » agissent ainsi : quand on manque d'argent, ce sont les équipements durables qu'on ne fait pas, tout en espérant, toutefois, les réaliser un jour ou l'autre. Comme le disait Edgar Morin : « À force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ».

Mais, même si l'éclairage public n'a été que très peu remplacé par un système basse consommation, même si l'étude thermographique n'a pas été effectuée, même si les pistes cyclables sont restées en l'état de projet, des bornes de recharge sont installées désormais au parking du Vieux-Moulin et d'autres le seront prochainement.

Et surtout, il y a de la part des Neauphléens une véritable aspiration à être plus responsables, plus « durables ». En plus de cinq ans, les mentalités et les comportements vis-à-vis de notre environnement ont beaucoup évolué. Les actions de communication se sont multipliées pour faire la pédagogie du tri, de la valorisation des déchets verts, des déplacements autrement qu'en voiture, des solutions d'écohabitat et de la préservation de l'énergie. Elles ont été encouragées sous la pression douce et tenace d'associations « écologiques », comme « Villages d'Yvelines en transition », mais aussi de particuliers, ceux, par exemple, qui ont pris l'initiative de faire diffuser le film « Demain » qui nous a rappelé nos responsabilités en projetant un flot de bonnes solutions. ■

UN AVENIR

À CONTINUER D'ÉCRIRE...

Nous ne ferons pas l'évaluation de ce bilan qui a été mené sans complaisance ni forfanterie. À vous de le faire et d'en tirer votre morale.

Pourtant, chevillée au cœur, le Conseil sortant a la ferme conviction que ses promesses de campagne ont été bien tenues par sa cohésion, son travail et son opiniâtreté à surmonter les orages et les tempêtes d'une France qui a traversé cette période avec beaucoup de difficulté.

Il n'oublie pas de remercier l'équipe administrative qui, chacun de ses membres dans son rôle, l'a accompagné au service des Neauphléens, avec dévouement et compétence.

A-t-il des regrets ? Sans doute... Celui, universel, de se dire que l'on peut toujours faire plus et mieux... Une petite page d'histoire se referme. Aux Neauphléens d'en écrire de nouvelles...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nawel Benhaddou,
née le 1^{er} avril 2019 à Trappes (78).

Maxime Sylvain Sergeï Poirier,
né le 10 avril 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78).

Iris Gastard,
née le 17 mai 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78)

Dylan David Dominique Morin Miriel,
né le 19 mai 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78).

Constantin Patrick Jean Ratel,
né le 20 mai 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78).

Mathis Fanciotto,
né le 1^{er} juin 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78).

Romane Lecluyse Parisi,
née le 1^{er} juin 2019 à Poissy (78).

Cédric Vincent Étienne Yves Fichet,
né le 18 juin 2019 au Chesnay-
Rocquencourt (78)

MARIAGES

Romain Leveï et Fatima Eddalaï —
mariage célébré le 27 avril 2019.

Yann Audran et Sandra Petitjean —
mariage célébré le 18 mai 2019.

Nicolas Boussougant et Fanny Baraër —
mariage célébré le 22 juin 2019.

DÉCÈS/TRANSCRIPTIONS :

Claude Verdier,
79 ans — décédé le 22 avril 2019.

Nicole Rouxel, veuve Loretti,
88 ans — décédée le 25 avril 2019.

Jean-Pierre Chapuis,
83 ans — décédé le 30 avril 2019.

Bruno Leroi,
56 ans — décédé le 18 mai 2019.

Pierre Labat,
85 ans — décédé le 04 juin 2019.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels, notamment ceux du 8 avril et du 3 juin 2019, soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la mairie : www.neauphle-le-chateau.com

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

12, place aux Herbes : ravalement – non-opposition le 15/04/2019.

5, rue Catherine d'Aigreville : volets roulants et changement portail – non-opposition le 15/04/2019.

9, rue du Dr Grellière : transformation annexe en habitation – opposition le 19/04/2019.

38, route de Saint-Germain : mur de clôture, portail et portillon – non-opposition le 26/04/2019.

9, impasse des Soupirs : transformation carport en garage – non-opposition le 27/04/2019.

53, rue Saint-Nicolas : pose d'un châssis de toit – non-opposition le 29/04/2019.

10, rue du Dr Bertrand : ravalement et changement garde-corps – non-opposition le 29/04/2019.

40, rue du Dr Grellière : changement de portail – non-opposition le 02/05/2019.

5, rue du Vieux Moulin : clôture et portail coulissant – non-opposition le 02/05/2019.

39, rue du Dr Grellière : piscine – non-opposition le 02/05/2019.

1, rue Louis Phélypeaux : surélévation du muret et suppression de la haie – non-opposition le 17/05/2019.

11, rue du 8 mai 1945 : isolation par l'extérieur – non-opposition le 17/05/2019.

22, avenue de la République : démolition et reconstruction abri couvert – non-opposition le 05/06/2019.

Place du Marché : ravalement façade – non-opposition le 07/06/2019.

Chemin de la Chapelle Saint-Maur : changement de clôture – non-opposition le 11/06/2019.

3, rue Milon 1^{er} : véranda – non-opposition le 11/06/2019.

1 bis, chemin de la ruelle à Gaillard : installation de 10 panneaux photovoltaïques – non-opposition le 21/06/2019.

22, place aux Herbes : pose d'une rambarde – non-opposition le 21/06/2019.

36 bis, rue de Villancy : clôture et portail – non-opposition le 25/06/2019.

11, rue Louis de Cossé Brissac : modification de façade – non-opposition le 26/06/2019.

45, rue du Dr Grellière : véranda – opposition le 28/06/2019.

PERMIS DE CONSTRUIRE

9, avenue de la République : maison individuelle avec maintien d'une annexe – accordé le 19/04/2019.

1A, impasse des Cent Arpents : maison individuelle – accordé le 19/04/2019.

PERMIS DE DÉMOLIR

32, rue du Dr Bertrand : démolition de 3 bâtiments – accordé le 15/04/2019.



LA PERMACULTURE

CE N'EST PAS QUE DANS LES CHAMPS...

N'AYEZ CRAINTE, CECI N'EST PAS UN ÉNIÈME ARTICLE SUR LA PERMACULTURE, CE TERME À LA MODE QU'ON NOUS SERT À TOUTES LES SAUCES. NON, IL SERA ICI QUESTION DU VRAI SENS DE CE MOT QUI, COMME ON LE SAIT PEU, VA BIEN AU-DELÀ DE L'AGRICULTURE.

Maxime de Rostolan, le fondateur de *Fermes d'Avenir*¹, en propose cette définition : « La permaculture est une méthode de conception d'un écosystème humain et équilibré ». Qui a parlé de courgettes et de bourrache ? La permaculture peut être trouvée et cultivée partout, et en particulier à Neauphle-le-Château.

Nous sommes arrivés à Neauphle il y a un an et nous pouvons affirmer que cet « écosystème humain et équilibré » existe bel et bien ici. Quand on s'installe quelque part, on fait d'abord connaissance avec ses voisins. Il faut le reconnaître, les gens sont plutôt sympathiques et avenants ici. En quelques jours, nous avons réuni pas mal d'informations sur la vie du village, mais aussi sur son histoire. Les grandes et célèbres fêtes du club de tennis arrosées au Grand Marnier, le pourquoi du comment du bâtiment Grand Marnier toujours désaffecté (le premier point ayant forcément à voir avec le second...), les meilleurs endroits pour acheter son bois de chauffage ou ses plants de tomates dans la région, l'âge centenaire des châtaigniers du petit bois près de la Maison du Jeu de Paume, la fréquence des bus pour aller à la gare, etc. Une fois nos marques prises en grande partie grâce à notre charmant voisinage, nous avons

étendu nos investigations. Direction le centre-ville et ses commerçants. Nous avons été là aussi très bien accueillis et vite mis à l'aise... Pouvoir acheter son pain, boire un verre, préparer son barbecue ou se faire couper les cheveux sans prendre sa voiture, c'est plutôt pratique et écolo.

Il y a un moment où les vacances s'arrêtent et il faut tout de même reprendre le rythme du travail avec le bus quotidien, cette fameuse expérience immersive où l'on croise bien vite les mêmes têtes. Un jour, sans s'en rendre compte, ces mêmes têtes sont devenues des compagnons de route avec qui on partage chaque début de journée, les coups de colère en cas de suppression de train, les anecdotes locales, les plans B en cas d'intempéries, les bonnes idées de sorties pour le week-end, etc.

Pendant ce temps-là, nos enfants découvrent leur nouvelle école... et oublient en moins d'une semaine l'ancienne. Intégration express, professeurs aux petits soins, activités à n'en plus finir, sorties diverses, et parents d'élèves qui deviennent là aussi très vite de bons copains avec qui partager des goûters ou des apéros.



Ces mêmes parents d'élèves, nous les retrouverons aux activités sportives de nos enfants sur la pelouse du stade ou les parquets du Jeu de Paume. Mais aussi au cours de Zumba ou de yoga quand les enfants sont enfin couchés. Et même s'il faut pousser jusqu'à Plaisir ou Élancourt pour trouver une équipe et un gymnase adéquats pour pratiquer le basket ou le badminton, pas de doute, on est très bien servi côté sport dans la région.

25 ? 40 ? 50 ? Avec toutes ces occasions de créer des contacts, à combien de connaissances en est-on ? Sans avoir eu le temps de dire ouf, on est déjà en train de dire bonjour à tout le monde dans la rue... comme dans un petit village en somme. Sauf qu'ici il n'est plus si petit que ça et que bien des bourgades comme la nôtre ressemblent à des villes dortoirs où personne ne se parle. Neauphle a préservé son âme, et c'est tant mieux !

On voit bien ici tout le sens de « l'écosystème humain » dont on parlait tout à l'heure. Pour ce qui est d'être équilibré, nous nous permettrons de dire qu'en ce qui nous concerne nous nous sentons plus épanouis ici qu'ailleurs.

S'il n'est pas question de parler d'agriculture, il n'est en revanche pas interdit de parler d'écologie. Neauphle s'engage en ce sens et cela aussi nous a beaucoup plu. Convaincus et actifs de longue date, nous avons trouvé ici des relais des « Défi Zéro déchet » ou « Défi Familles à Energie positive », des manifestations et événements organisés par « Villages Yvelines en Transition » et autres réjouissantes occasions d'échanger des graines, faire réparer une vieille machine à café, sillonner la région à vélo ou tout simplement rencontrer d'autres habitants aussi convaincus que nous (Ils viendront sans doute grossir les rangs de nos compagnons de joyeux apéros, mais ceci est un autre sujet). Un atelier de fabrication de « lessive-maison » plus tard, nous nous sentons complètement intégrés et même (déjà !) actifs et moteurs.

Insidieusement on s'est laissé embarquer dans un joli voyage qui nous plaît beaucoup et dans lequel on veut bien faire nous aussi notre part, comme les fameux Colibris. D'où cet article pour rendre hommage aux habitants de Neauphle et à tout ce qu'ils nous ont apporté.

Pour terminer, comme un écosystème ne serait pas équilibré sans fêtes, nous pouvons affirmer sans mentir que nous avons participé à toutes les occasions de faire la fête (ou de partager avec d'autres habitants) depuis notre arrivée : fête du village, rallye vélo, fête du sport, bourse aux jouets, Loto, etc. Merci aux bénévoles qui nous ont si bien accueillis, les Neauphléens sont décidément vraiment super sympas !

Cet article aurait pu s'intituler « Lettre d'amour à Neauphle le Château » mais on nous aurait dit qu'on en faisait un petit peu trop. Alors on lui a trouvé un titre qui n'a rien à voir, vous ne nous en voudrez pas.

Et d'ailleurs, maintenant qu'on se connaît un peu vous et nous, il y a quelque chose qu'on aimerait vous demander parce qu'avec tout ça on n'a pas encore trop eu le temps de se pencher sur cette question fondamentale : il est où le château ???

1. Maxime de Rostolan a depuis quitté Fermes d'Avenir pour créer La Bascule, un mouvement citoyen qui vise à accélérer la transition démocratique, sociale et écologique vers une société plus juste et durable.
Toutes les infos sur <https://la-bascule.org/>

La permaculture est une méthode de conception d'un écosystème humain et équilibré. [...] Elle peut être trouvée et cultivée partout, et en particulier à Neauphle-le-Château.



PETIT

MAIS COSTAUD !

**TU AS UNE PASSION QUE TU VOUDRAIS PARTAGER ?
TU AS UN PROJET QUE TU AIMERAIS RÉALISER AVEC TES COPAINS ?
TU AIMES UNE ACTIVITÉ QUE TU PENSES ÊTRE LE SEUL À PRATIQUER ?**

Mais tu imagines qu'il est compliqué de réaliser tes rêves ? **FAUX !** Même si tu es mineur, tu peux agir ! Comment ? Grâce aux Juniors Associations pardi !

À Neauphle-le-Château, il existe de nombreuses associations dont nous parlons dans chaque numéro du Quoi de Neauphle ? Le poker, les collections, la lecture, le sport... chaque loisir ou activité peut être prétexte pour se réunir et partager sa passion. Pour cela, il faut être majeur, déposer un dossier officiel en préfecture, payer un peu d'argent, élire un président, un trésorier, un secrétaire, ouvrir un compte en banque, prendre une assurance... bref, faire tout un tas de démarches qui peuvent paraître compliquées pour un adolescent.

Heureusement, le regroupement en association n'est pas réservé aux adultes. Les mineurs¹ ont le droit de se réunir en association et pour cela, les formalités sont simplifiées.

Le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) permet aux jeunes ayant un projet commun de créer en toute simplicité une Junior association. Il suffit de remplir un formulaire sur le site internet du RNJA², imprimer les éléments complémentaires et les envoyer avec un chèque de 15€ au relai départemental du RNJA³. Une commission d'habilitation donne son avis (généralement favorable) et délivre alors une attestation

d'habilitation qui permet d'ouvrir un compte en banque et de recevoir des conseils du RNJA. Ça y est, ton association est créée ! Pour tes démarches, tu peux recevoir l'aide d'un adulte de confiance mais il ne devra pas être membre ou représentant de l'association... Celle-ci est et doit rester une association de mineurs.

Pour tes démarches, tu peux recevoir l'aide d'un adulte de confiance mais il ne devra pas être membre ou représentant de l'association...

Mouna Bosse (animatrice Jeunesse) et Stephen Charlieu (conseiller municipal délégué à la Jeunesse)⁴ ont récemment participé à un colloque organisé par le relai départemental des Juniors Associations. Ils seront à même de t'orienter dans tes démarches. Philippe Leblond, Premier Adjoint, responsable des associations, soutiendra toute initiative de jeunes qui voudraient créer leur Junior Association. Que ce soit pour un projet écologique ou humanitaire, pour organiser des voyages ou pour promouvoir la pratique du skateboard, il n'est jamais trop tôt pour agir... Et en plus, maintenant, tu sais ce qu'il te reste à faire !

1. Il faut avoir entre 12 et 18 ans 2. <https://juniorassociation.org/> 3. L'Usine à chapeaux à Rambouillet, 01.30.88.89.01, j.asso@usineachapeaux.fr 4. Tous deux peuvent être contactés au Service Jeunesse : 06.71.51.09.30 ou 06.11.95.85.51 ou encore au 01.30.54.21.55



UNE ANNÉE D'ÉCOLOGIE À ÉMILE SERRE

QUI A DIT QU'À L'ÉCOLE, LES ENFANTS N'APPRENNENT QU'À LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER ? AU FIL DES MOIS, NOUS APPRENNONS AUSSI À PROTÉGER LA NATURE ET AINSI NOTRE FUTUR...PETIT CALENDRIER NON EXHAUSTIF :

EN SEPTEMBRE, nous avons mis en place le tri du papier dans notre classe.

EN NOVEMBRE, les CM2 sont allés au centre de tri, le Sidompe. Nous avons appris en combien de temps un déchet pouvait se dégrader, ce qu'on pouvait faire avec des déchets recyclés et nous avons aussi visité le centre de tri.

EN NOVEMBRE toujours, les délégués des classes, les maîtresses, le centre de loisirs et les parents ont fait une réunion pour décider de mettre en place dans toutes les classes le recyclage du papier et des instruments d'écriture (avec le collège Saint-Simon).

EN DÉCEMBRE, nous avons travaillé en sciences sur les déchets : comment réduire, comment réutiliser et comment recycler à la maison. Nous avons étudié les différents types de déchets et nous avons proposé nos idées pour avoir un comportement éco-responsable.

EN JANVIER, le centre de loisirs a créé avec les enfants des boîtes de recyclage pour les instruments d'écriture : stylos, feutres, marqueurs, feutres ardoise, souris, porte-mines, surligneurs et effaceurs.

EN FÉVRIER, les délégués ont participé à une nouvelle réunion pour faire de nouvelles actions : achat de verres en plastique, achat de matériel de classe rechargeable, organisation d'un atelier de fabrication de produits maison.

EN MARS, nous avons décidé d'acheter des verres en plastique à la place des verres jetables. À chaque goûter on devait les jeter, alors que les verres en plastique sont non jetables, mais par contre on doit les laver.

EN AVRIL, nous avons accueilli Antoinette qui nous a appris à fabriquer de la lessive, des baumes à lèvres et des tawashis (éponges).

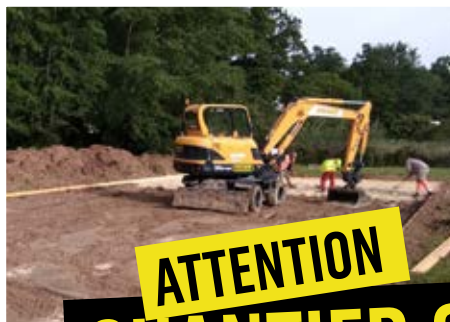
EN MAI, nous sommes allés au collège Saint-Simon faire un pique-nique zéro déchet et rencontrer le Club Nature. Ils nous ont expliqué plein de choses. Ils avaient des poules pour manger les restes de la cantine ... super écolo !

EN JUIN, nous sommes fiers de recevoir non pas un mais deux labels qui récompensent nos efforts : le label E3D¹ (École en Démarche de Développement Durable) et le label Éco-École².

Le premier est délivré par l'Éducation Nationale et le second par l'association Teragir. De quoi nous encourager et nous donner envie de continuer dans notre engagement. L'année prochaine, nous avons choisi de travailler sur le thème de la biodiversité. Nous inscrivons ainsi notre projet dans la durée et espérons conserver nos labellisations...ça devrait être facile...nous adorons apprendre des choses et protéger la planète ! ■

1. <https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article434>

2. <https://www.eco-ecole.org/>



ATTENTION CHANTIER GLISSANT !

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE, LE SKATEPARK EST SORTI DE TERRE AU MOIS DE JUILLET POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES « RIDERS ». UN CHANTIER RÉALISÉ SOUS LA PLUIE ET DANS LA BOUE, BREF UN CHANTIER GLISSANT POUR CRÉER UNE ZONE DE GLISSE... LOGIQUE !

Souvenez-vous, en 2013, deux ados faisaient du porte-à-porte et faisaient circuler une pétition pour que la Mairie construise un skatepark.

En 2014, les élus préféraient construire un city stade mais avaient quand même réalisé des devis pour une aire de glisse. Ceux-ci étaient restés sous le coude de Jean-Marc Archet, Directeur des services techniques, et il a fallu attendre 2018 pour les faire actualiser quand le conseil municipal s'est dit : « *Un skatepark ? Allez ! Chiche !* » [les termes exacts n'étaient pas tout à fait ceux-là mais l'essentiel est là].

Après la recherche de quelques subventions non négligeables, le chantier pouvait commencer : il aura fallu une grosse semaine de travail, trois camions « toupie », un très long tuyau, deux taloches « hélicoptère » et trois semaines de séchage pour sa réalisation mais le skatepark tant attendu tient enfin ses promesses.

Les modules choisis (un lanceur droit, un lanceur courbe, une funbox, un rail et une marche) permettent aux « riders » débutants et de niveau intermédiaire de s'amuser. Ceux avec un très bon niveau (une minorité, il faut le reconnaître) s'ennuieront peut-être mais ces modules sont évolutifs. L'essentiel est de faire profiter le plus grand nombre d'utilisateurs, y compris les plus petits.

La dalle fait 25m x 10m et les modules peuvent être changés au fil du temps, des usages et des envies. Si d'aventure, on ne sait jamais, il se créait une [Junior] association de jeunes « riders » qui auraient l'ambition de promouvoir leur passion pour le skateboard. Si cette association organisait des démonstrations, des cours, des compétitions... peut-être que... les modules pourraient être modifiés en « rampe » ou en « bowl »... bref, en modules plus techniques. Mais comme le dit le proverbe, « Avec des scies, on coupe du bois » et pour l'instant, il faudra se contenter de ce qu'on a... et c'est déjà pas mal, non ? ■

MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



Ce jeune papa est fan du PSG, il rêve de voir cette équipe gagner la Champions League®. Il est phobique des clowns et a pleuré en voyant le film d'horreur « Ça ». Petit, il cachait ses bulletins scolaires à ses parents. Son père, cuisinier, est vice-champion du monde de football 2006 en tant que membre du staff technique. Il espère gérer un jour une structure d'animations équestres en Charente-Maritime. Un brin nounours, beaucoup tatoué, l'avez-vous reconnu ?



SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :

Si vos enfants ont fréquenté l'école maternelle, il ne vous a pas échappé qu'il s'agissait de la pétillante Chantal Ravenet, ATSEM de Madame Gherardini.



NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

S'EST FAITE RHABILLER POUR L'ÉTÉ.

CLÉMENCE LARIGALDIE, PROFESSEURE À L'ÉCOLE ÉMILE SERRE, EST UNE PASSIONNÉE D'ARTS PLASTIQUES¹.

Elle fourmille d'idées et toutes les occasions sont bonnes pour faire réfléchir et travailler ses élèves autour de l'Art, des couleurs, des matières et des différentes techniques de création. Si enseigner est un métier, désormais elle pourrait le pratiquer avec... un métier à tisser !

Quand le projet départemental d'arts plastiques intitulé « Tissage Urbain », en relais de ce qu'a lancé l'Éducation Nationale, est arrivé sur le bureau de Clémence, son cerveau est entré en ébullition. Elle entrevoyait déjà plein de possibilités de dessins, de sculptures, d'œuvres et de productions réalisables avec les enfants. Soutenue par toutes ses collègues, elle a inscrit sa classe de CP/B et a proposé aux animateurs de l'accueil de loisirs de se joindre à eux pour la

réalisation du projet. Le thème exact invitait les enfants à « sublimer leur regard sur leur environnement de proximité ». Autant dire travailler sur la trame de paysage, les lieux emblématiques de la commune pour, au final, créer une production en deux ou trois dimensions qui a été exposée au mois de juin au théâtre et au musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Tisser avec de la laine, du papier, du tissu, des fils à scoubidou, si possible avec des couleurs chaudes, telles étaient les consignes reçues par les enfants. Leur œuvre tournait autour du plan de l'école, du plan de la ville, des bâtiments communaux et du blason neauphléen... tout un travail pour faire découvrir

Le thème exact invitait les enfants à « sublimer leur regard sur leur environnement de proximité »

Neauphle-le-Château autrement et voir notre ville sous un autre angle. Il n'y avait rien à gagner à ce projet proposé par l'Éducation nationale si ce n'est la satisfaction de voir les enfants imaginer, créer, découvrir et revisiter Neauphle avec leur regard parfois naïf mais rarement déformé de la beauté qui nous entoure au quotidien... Ah ! Si nous pouvions tous retrouver, garder ce regard... ■

1. Voir le « Quoi de Neauphle ? » numéro 23, l'article « Un dessin contre la faim ».

UN ACCORD GAGNANT/GAGNANT

POUR SES DEUX ANS, LE PASS'ADO¹ VOUS RÉSERVE UNE BELLE SURPRISE...

Un partenariat passé entre le Service Jeunesse et les commerçants de Neauphle-le-Château et Jouars-Pontchartrain accorde certains privilèges exclusifs aux porteurs de la carte.

Entre Neauphle-le-Château et Jouars-Pontchartrain, l'INSEE² recense plus de 1500 adolescents âgés de 11 à 17 ans. Autant de jeunes qui représentent potentiellement l'avenir de nos villes et à qui il faut donner envie de rester en améliorant la qualité de vie, l'attractivité des infrastructures, des services et des commerces.

Dans cette optique, le service Jeunesse a démarché les commerçants locaux afin de leur proposer un échange gagnant / gagnant : un apport potentiel d'une nouvelle clientèle à fidéliser en échange d'avantages commerciaux.

Comme à leur habitude, les commerçants sollicités ont été très accueillants et, dans leur grande majorité, se sont montrés séduits par l'idée. Ils ont donc décidé de jouer le jeu pour une année test. Aux ados maintenant de s'inscrire en masse auprès du Service Jeunesse³ pour profiter des offres qui leur sont proposées et soutenir le commerce local.

Vous pouvez consulter la liste des commerçants ayant signé la convention de partenariat sur le site de la Mairie et sur www.adn-adoneauphle.fr/blog. Cette liste sera régulièrement mise à jour pour vous informer des dernières nouveautés... alors bon shopping neauphléen et chartriptain ! ■

1. Le Pass'Ado est la carte d'accès aux salles Jeunes de Neauphle-le-Château et Jouars-Pontchartrain pour les 11/17 ans.
2. Institut National de la Statistique et des Études Économiques
3. Le Service Jeunesse sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre à la MJP. Il est joignable par mail (jeunesse@neauphle-le-chateau.com) et par téléphone (06.71.51.09.30)

LES MANIFESTATIONS 2019-2020

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉVUES JUSQU'À L'ÉTÉ PROCHAIN !
À DÉTACHER ET CONSERVER...

SEPTEMBRE 2019

Samedi 7/09

Comité des Fêtes › Forum des associations et Fête du Village

Samedi 14/09

Syndicat Initiative › Visite du clocher et du village pour les journées du Patrimoine

Dimanche 22/09

Syndicat Initiative › 30^e concert Ritmy Église Saint Nicolas

Mardi 24/09

Lions Club › Réunion d'information sur le Lions Club International

Samedi 28/09

Lions Club › Théâtre

OCTOBRE 2019

Dimanche 6/10

Comité des Fêtes › Marché d'Automne

Samedi 12/10

Bibliothèque pour tous › 40 ans de l'association

Dimanche 13/10

Syndicat Initiative › Randonnée
Cœur de Neauphléens › Bourse aux jouets

NOVEMBRE 2019

Samedi 2/11

Danse Tous Azimuts › Soirée dansante

Samedi 9/11

Lions Club › Loto d'Automne

Lundi 11/11

UNC › Commémoration

Samedi 16/11

Cœur de Neauphléens › Forum des Métiers
ASLC › Soirée danses à deux

Du 22 au 24 novembre 2019

Syndicat Initiative › Expo photo

Dimanche 24/11

Syndicat Initiative › Concert de violon à l'Église Saint Nicolas

Samedi 30/11

Comité des Fêtes › Soirée portugaise

DÉCEMBRE 2019

Jedi 5/12

ASLC › Assemblée Générale

Samedi 7/12

Comité des Fêtes › Repas des seniors
Syndicat Initiative › Saint Nicolas sur la place du Marché

Samedi 14/12

Lions Club › Concert gospel à l'église

Dimanche 15/12

ASLC › Master Classe Zumba

Mardi 31/12

Cœur de Neauphléens › Réveillon

JANVIER 2020

Mardi 7/01

Club des Aînés › Assemblée Générale
Anim Ass Mat › Assemblée Générale

Samedi 11/01

Danse Tous Azimuts › Soirée dansante

Samedi 18/01

Comité des Fêtes › Soirée caritative

Dimanche 19/01

Club de poker › Poker caritatif

Samedi 25/01

UNC › Assemblée Générale
ASLC › Théâtre

FÉVRIER 2020

Dimanche 2/02

Club philatélique › Bourse aux collections

Samedi 22/02

Danse Tous Azimuts › Soirée dansante

Samedi 29/02

ASLC › Soirée Danses à deux

MARS 2020

Dimanche 1/03

Comité des Fêtes › Ciné des jeunes

Du 7 au 15/03

Syndicat Initiative › Salon d'Art

Vendredi 20/03

Lions Club › Conférence Lions Club de Neauphle sur le thème « Apport de la conquête spatiale en médecine » par la professeur Corbet et le spationaute Jean-Pierre Haigneré

Dimanche 22/03

Cœur de Neauphléens › Salon du bien être

Samedi 28/03

Lions Club › Loto de Printemps

AVRIL 2020

Dimanche 12/04

Comité des Fêtes › Chasse aux œufs au parc Saint Martin

Samedi 18/04

Danse Tous Azimuts › Soirée dansante

Samedi 25/04

ASLC › Soirée dansante

MAI 2020

Vendredi 8/05

UNC › Commémoration du 8 Mai 1945

Du 16 au 20/05

ASLC › Expo Dessin – Peinture – Sculpture

Dimanche 24/05

Cœur de Neauphléens › Salon de l'Artisanat

JUIN 2020

Du 5 au 07/06

ASLC › Gala danse classique

Vendredi 12/06

ASLC › Gala de danse jazz et hip hop

Samedi 13/06

ASLC › Gala de danse jazz et hip hop / soir : concert de la chorale

Dimanche 14/06

Syndicat d'Initiative › Foire aux greniers

Mercredi 17/06

ASLC › Théâtre

Samedi 20/06

ASLC › Théâtre

Lundi 22/06

ASLC › Audition de Violon

Jeudi 25/06

ASLC › Audition de Piano

Vendredi 26/6

ASLC › Audition de Guitare

Samedi 27/06

Club de Poker › Nuit du Poker

TOUTES LES ADRESSES
DE VOS ASSOCIATIONS SUR :

www.neauphle-le-chateau.com

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS EN CHIFFRES :

Environ 6000 > références (3 000 adultes + 3 000 Jeunesse).

+ ou - 100 > le nombre de prêts chaque mercredi.

160 > le nombre d'adhérents.

+ ou - 20 > nouveaux ouvrages par mois + les dons.

UNE

BIBLIOTHÈQUE POUR VOUS

VOILÀ UNE BELLE ASSOCIATION DONT ON NE PARLE PAS ASSEZ ET QUI FÊTE SES 40 ANS EN OCTOBRE : LA « BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS ». PLUS QU'UNE SIMPLE BIBLIOTHÈQUE, C'EST UN FORMIDABLE LIEU D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES AUTOUR DES LIVRES.

Si c'est LE rendez-vous des enfants le mercredi après-midi, la « Bibliothèque pour tous » accueille tous les amoureux de la lecture avant 7 ans et bien après 77 ans.

Nous sommes en août 1979 et la Maison du Jeu de Paume s'appelle Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Une maison ? Pas vraiment... plutôt un préfabriqué posé sur un terrain boueux qui propose quelques loisirs pour les Neauphléens.

Nicole Meunier vient d'emménager et elle commence à fréquenter régulièrement la MJC où son fils pratique quelques activités. Disposant d'un peu de temps libre et désireuse de s'intégrer dans la vie du village, elle accepte volontiers quand le directeur de la MJC le lui demande, de reprendre en main le projet de bibliothèque, abandonné précipitamment par une dame dont le mari est muté à l'étranger.

Ainsi, deux mois à peine après son arrivée à Neauphle-le-Château, Nicole crée, avec Yolande Dubin, également sollicitée, l'une des plus anciennes associations Neauphléennes : « la Bibliothèque pour tous ». Danièle Bommier en prendra le relais et participera très activement et pendant de nombreuses années à son développement.

Quarante ans plus tard, la bibliothèque dépend désormais du réseau national « Culture et Bibliothèque pour tous » dont l'antenne la plus proche est située à Versailles, mais elle est totalement autonome. Les bibliothécaires de Neauphle-le-Château¹ gèrent l'accueil, la trésorerie (essentiellement les abonnements et les subventions de la Mairie) l'achat et les stocks de livres.

Elles doivent donc se tenir informées des nouveautés, lire les critiques, regarder les émissions littéraires et surtout, écouter les lecteurs, leurs suggestions, leurs vœux afin de mieux cerner les goûts et pouvoir se procurer les bons ouvrages.

Elles se répartissent la lecture des nouveautés et échangent afin de pouvoir tenir leur rôle primordial de conseil. À l'heure où

la concurrence est féroce entre les petites bibliothèques et les grandes médiathèques, nos bibliothécaires se démarquent grâce à leur avis éclairé et judicieux.

Il faut aussi rendre la bibliothèque attractive. Trop de petites bibliothèques ferment faute de lecteurs. Alors, tous les deux mois, nos charmantes bibliothécaires créent des animations adultes ou Jeunesse autour de thèmes tels que la littérature japonaise, les polars historiques, la cuisine vue par les écrivains ou, pour les enfants, la lecture de contes ou la loterie des livres. Et comme chaque association, la « Bibliothèque pour tous » cherche un ou deux bénévoles de plus. Petite particularité, il existe une formation pour devenir bibliothécaire bénévole. Cette formation qualifiante n'est pas obligatoire, mais elle permet de mieux appréhender le métier de bibliothécaire et de découvrir les métiers de l'édition².

Pour son anniversaire, les festivités se dérouleront le 12 octobre après-midi à la MJP. Une conteuse indienne accompagnée de danseuses envoûtera le public tel un charmeur de serpent. Bien d'autres surprises vous attendent au forum des associations. Alors, si vous voulez faire plaisir à cette association qui vous en procure tant, nous vous donnons quelques idées de cadeaux : de nouvelles adhésions et de nouveaux bénévoles... il faut bien que ce lieu de culture et d'échanges atteigne l'âge de raison !

1. Mesdames Pauline Turcaud, Angèle Noël, Dominique Voyenne, Christine Le Renard et ponctuellement Élisabeth Gurliat vous accueillent avec grand plaisir.
2. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès des bibliothécaires aux horaires d'ouverture.

Pour contacter la Bibliothèque pour tous :

Madame Pauline Turcaud, responsable de la Bibliothèque pour tous, au 01.34.89.02.82 ou sur cbpt.neauphle78@gmail.com

→ Toutes les informations (horaires, tarifs...) sur le site de la Mairie de Neauphle-le-Château : <http://www.neauphle-le-chateau.com/> rubrique Vie quotidienne/Vie associative/Culture
→ Pour approfondir ou si vous êtes intéressés par le bénévolat et la formation : www.uncbpt.fr



LE PÉ...CÉ...A... QUOI ?

LE P.C.A.E.T, LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL !

SUITE AUX DIFFÉRENTES COP (LES FAMEUSES CONFÉRENCES DE L'ONU SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE) ET AUX GRENELLE I ET II DE L'ENVIRONNEMENT, LA FRANCE A ADOPTÉ LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE.

Cette loi a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. On vous dit tout sur les moyens que leur donnent les « Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux ».

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST QUE CE TRUC ENCORE ?

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable qui doit contribuer à réduire nos émissions des gaz à effets de serre (GES), veiller à la qualité de l'air, maîtriser et réduire nos consommations énergétiques, en particulier les énergies fossiles. En gros maîtriser et se préparer aux effets du changement climatique. Il incombe à la communauté des communes, cœur d'Yvelines de l'établir en commençant par un diagnostic, puis un plan d'action avant de le mettre en œuvre.

POURQUOI CE PROJET EST-IL FAIT AU NIVEAU LOCAL ?

Parce que les collectivités locales contribuent de façon directe à 15% des émissions nationales de GES. Et peuvent agir de façon indirecte sur plus de 50% de ces émissions par leurs compétences directes (bâtiments, équipements publics, politique

des déchets, transports collectifs, distribution d'eau et d'énergie...) et par leur responsabilité légale d'organisation et de planification (SCoT, PDU, PLU...).

DES EXEMPLES...

L'ADEME met à disposition un site qui permet de partager des ressources sur les PCAET : <https://www.territoires-climat.ademe.fr>

Réduire la facture énergétique : l'énergie a un impact significatif sur le budget des collectivités, des entreprises et des habitants. La réduction passe entre autres par la bonne connaissance des consommations des équipements existants (leur amélioration), la mise en place d'outils de contrôles, un accompagnement au changement de comportement, la production d'énergies renouvelables.

Par exemple, le défi « Familles à énergie positive » organisé tous les ans de décembre à avril. Pour les familles participantes, l'objectif du défi est de réduire de 8% leur consommation d'énergie, sans investissement. Et elles y parviennent ! Pour cette année 2019, les familles de

LES OBJECTIFS NATIONAUX INSCRITS DANS LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTEC) À L'HORIZON 2030 :

- **réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990**
(après une baisse continue, les émissions augmentent à nouveau depuis 2015)
- **réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012**
- **32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie**

7 : nombre de collectivités ayant adopté un PCAET définitif

742 : nombre de collectivités obligées à la réalisation d'un PCAET

190 : nombre de collectivités en démarche Cit'ergie au 1er mai 2019

369 : nombre d'actions publiées sur l'Observatoire Territoires&Climat



En 1900-1910, on estime à 10 le nombre d'aléas climatiques majeurs par an non prévus. Pour 2050, la projection est de 280 aléas, alors que les sociétés d'assurances sont dimensionnées pour 50-60 aléas. D'où la nécessité de l'adaptation, face à un système assurantiel qui ne fonctionnera plus.

Hervé Pignon,
Directeur régional ADEME

Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange et Jouars-Pontchartrain ont atteint -12%!
<http://sud-yvelines.familles-a-energie-positive.fr/>

Autre exemple... EnerCitY78, association des Yvelines, met en relation des citoyens, des collectivités et des professionnels pour construire des centrales photovoltaïques citoyennes. Le projet de coopérative citoyenne de la Verrière vient d'être lancé en mars 2019, et devrait couvrir de panneaux photovoltaïques le toit de deux bâtiments municipaux (enercity78.fr).

Réduire la pollution de l'air :

l'impact sanitaire prépondérant de la pollution de l'air est dû à l'exposition tout au long de l'année à des niveaux moyens de pollution et non aux pics ponctuels de pollution atmosphérique davantage médiatisés (10 000 morts par an en Île de France).

Le transport routier est le premier émetteur de GES en France (27%), toujours en augmentation, et il est le premier émetteur d'oxyde d'azote (NOx) et de particules fines (18%).

Le PCAET a pour objectif de renforcer les moyens de lutte contre la pollution de l'air en réduisant notre dépendance aux

hydrocarbures, en favorisant le vélo et la marche, les transports en commun et en augmentant le taux de remplissage des véhicules.

Deux initiatives concrètes :

- le Rezo Pouce, réseau d'auto-stop organisé. Porté jusqu'à présent par l'association Pouces d'Yvelines, il a été récemment repris par Cœur d'Yvelines (rezopouce.fr) ;
- le défi « au boulot à vélo » est un événement qui incite à l'usage du vélo pour le trajet domicile-travail (auboulotavelo.eu/).

Et quand est-ce que ça doit être fait ?

Pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, comme celle de Cœur d'Yvelines, le dossier de diagnostic aurait dû être déposé fin décembre 2018. Il y a un peu de retard...

Euh, oui, on doit s'y mettre !

Le PCAET est un outil nécessaire pour conduire la transition écologique avec tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, associations et... citoyens. L'association Villages d'Yvelines en Transition compte contribuer au PCAET de Cœur d'Yvelines et agir avec les citoyens motivés pour une transition écologique locale.

Prenez contact avec eux pour participer : contact@villages78entransition.fr



NE PAS AGIR COÛTE...

Le coût de l'inaction face aux effets du changement climatique est supérieur au coût de la prévention.

Il est estimé, selon les scénarios, entre 5% et 20% du PIB mondial, contre 1% pour celui de l'action.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution de l'air ambiant est le principal risque environnemental pour la santé dans le monde. Le Centre international de recherche contre le cancer (qui dépend de l'OMS) a classé en 2013 la pollution atmosphérique comme cancérigène.



AU MEILLEUR DE L'ORGUE !

DEPUIS 30 ANS, RITMY NOUS PROPOSE « À DOMICILE » DES MUSICIENS DE RENOM, APPLAUDIS DANS LES GRANDES CAPITALES DE LA PLANÈTE.


Le premier concert de cette nouvelle et trentième « Saison musicale » ne déroge pas à cette règle puisqu'elle nous permettra de rencontrer l'une des grandes figures françaises de la création contemporaine, appréciée mondialement : Thierry Escaich.

Né en 1965, Thierry Escaich a été couronné au Conservatoire National de musique de Paris par huit premiers prix qui ont consacré ses dons éclectiques : harmonie, contrepoint, fugue, orgue, improvisation à l'orgue, analyse, composition et orchestration. Depuis 1996, succédant à Maurice Duruflé, il est l'organiste titulaire de Saint-Étienne-du-Mont à Paris. Dès le début des années 90, sa verve créatrice le fait entrer de plain-pied dans le cercle restreint des compositeurs d'aujourd'hui. Si ses débuts sont marqués par le plain-chant grégorien (Ad ultimas laudes), il élargit très vite sa palette qu'il marque par une recherche permanente de couleurs harmoniques et instrumentales chatoyantes jusqu'à des œuvres orchestrales (Kyrie d'une messe imaginaire — The Lost Dancer, ballet créé par le New-York City Ballet, Concerto pour violon et orchestre...) et même un opéra, Claude, créé à Lyon en 2013, dont le livret de Robert Badinter est inspiré du Claude Gueux de Victor Hugo. Ces créations au lyrisme flamboyant et à l'élan rythmique ardent, lui ont valu quatre Victoires de la Musique¹.

Cette évocation rapide ne fait pas grand cas de l'orgue qui tient pourtant une place prépondérante dans sa musique. Il lui a consacré de nombreuses pièces solistes et un poème symphonique pour orgue et orchestre « La Barque Solaire ».

C'est précisément pour ses talents d'organiste et d'improvisateur que RITMY lui a demandé de se mettre au clavier de l'orgue de l'église Saint-Nicolas. C'est qu'en trente ans, RITMY y a invité trois organistes de renom : André Isoir qui a inauguré la première saison musicale de RITMY le 1^{er} octobre 1989², Marie-Claire Alain et Pierre Pincemaille.

Ils sont aujourd'hui disparus. Voulant leur rendre hommage, RITMY a demandé à Thierry Escaich qui sait dans ses concerts relier avec art les grandes œuvres de la littérature de l'orgue par des improvisations inspirées, de nous proposer un programme original qui évoquera les 3 organistes qui nous jouèrent avec virtuosité des œuvres de Jean-Sébastien Bach, de Félix Mendelssohn ou de Jehan Alain. Il y ajoutera du Thierry Escaich aussi bien écrit qu'improvisé.

Ce concert d'hommage à ces trois grands interprètes sera exceptionnel. Si vous aimez l'orgue, vous aurez le meilleur de cet instrument. Si vous ne le connaissez pas, c'est une occasion magnifique d'en découvrir la richesse et la subtilité. Notez que Thierry Escaich sera accompagné par la présentation d'un brillant musicologue, Gilles Cantagrel qui commentera avec sa science et sa finesse chaque moment de ce merveilleux concert que, décidément, vous ne devez pas rater... 

1. En 2003, 2006, 2011 et 2017.

2. Cela fera 30 ans, presque jour pour jour...

THIERRY ESCAICH EN CONCERT

**Dimanche 22 septembre 2019,
17 heures, en l'église Saint-Nicolas.**

Informations et réservations :
sur le site ritmy.fr, au 06.80.31.06.12,
ou aux heures d'ouverture du S.I. le
samedi matin. Pour entendre et dé-
couvrir davantage tous ces musiciens,
rendez-vous sur le site de RITMY qui
vous propose des monographies
et des vidéos attrayantes.



MARIE-CLAIRE ALAIN (1926-2013)

Fille du compositeur et organiste Albert Alain, sœur benjamine du compositeur et organiste Jehan Alain (1911-1940), d'Olivier Alain, musicologue et compositeur, Marie-Claire Alain est bien connue des Neauphléens qu'elle a côtoyés chaque année pendant 25 ans. Elle a participé à la restauration de l'orgue sur lequel elle a enregistré, en 2000, l'un de ses disques (plus de 250 pour plus de quatre millions de disques vendus couronnés par 2 disques d'or et 15 Grands Prix du Disque !). Pédagogue très recherchée, réputée pour ses conférences avec illustrations musicales qui l'ont amenée dans les plus prestigieuses universités et conservatoires du monde, elle a donné plus de 2500 concerts dans tous les continents.



ANDRÉ ISOIR (1935-2016)

Après avoir été titulaire des orgues de Saint-Médard et Saint-Séverin à Paris, il est nommé titulaire du grand-orgue de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1973. Il a enregistré une soixantaine de disques dont une intégrale des œuvres pour orgue de Bach, qui demeure une référence a obtenu le Grand Prix du Disque à 8 reprises. C'est lui qui a donné le tout premier concert de RITMY, le 1^{er} octobre 1989, à Neauphle-le-Château. Il y est revenu en 1996.



PIERRE PINCEMAILLE (1956-2018)

Titulaire des grandes orgues de la cathédrale-basilique Saint-Denis pendant 30 ans, sa maîtrise de l'improvisation à l'orgue a fait sa réputation. Enseignant différentes disciplines musicales, il a cherché dans ses innombrables concerts donnés à travers l'Europe à rendre l'orgue accessible à un public non averti. Sa discographie comprend notamment les dix symphonies de Charles-Marie Widor, les intégrales pour orgue de César Franck et Maurice Duruflé, et des improvisations. Son dernier concert à Neauphle-le-Château pour RITMY remonte à 2013.



GILLES CANTAGREL

Après des études au Conservatoire des Arts et Métiers et d'histoire de l'Art au Conservatoire de Paris, Gilles Cantagrel devient journaliste à Harmonie et Diapason en 1964. Organiste lui-même, il a dirigé France-Musique et signé une série de films sur l'histoire de l'orgue en Europe. Il est l'un des meilleurs spécialistes français de Jean-Sébastien Bach. Administrateur de plusieurs institutions comme le Centre de Musique Baroque de Versailles, il est membre du conseil de surveillance de la Fondation Bach de Leipzig.



1.



2.

L'ORGUE...

un trésor à redécouvrir!

TROP SOUVENT, À NOTRE ÉPOQUE, L'ORGUE, TRADITIONNELLEMENT CONSIDÉRÉ COMME « LE ROI DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE », PÂTIT D'UNE IMAGE QUELQUE PEU CARICATURALE ET HISTORIQUEMENT INEXACTE, QUI LE RÉDUIT À UN SIMPLE RÔLE DE SERVITEUR DU CULTE CATHOLIQUE OU, COMME ON DISAIT NAGUÈRE, DE « POMPE À CANTIQUES » VOIRE DE « BINIOU DE SACRISTIE ». UN BREF RAPPEL HISTORIQUE PERMETTRA AISÉMENT DE CORRIGER CETTE VISION PARTIALE ET PARTIELLE, ET DE LA METTRE EN PERSPECTIVE.

L'orgue de Neauphle-le-Château, synthèse réussie d'éléments mécaniques et sonores des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, les plus anciens étant d'origine royale, est, au sein du mobilier ancien classé de notre église, l'œuvre d'art la plus précieuse du patrimoine communal et, de l'avis des spécialistes, l'un des six meilleurs instruments de son espèce dans les Yvelines.

L'orgue est propriété de la Commune — et donc de tous les Neauphléens —, laquelle a financé à partir de 1977 de coûteux et minutieux travaux de restauration confiés au talent de la Manufacture d'Orgues Maciet père et fils, établie non loin de Neauphle à Montainville. Elle en assure l'entretien bi-annuel et prévoit cet été un relevage (démontage, nettoyage et accord général, nécessaires tous les 20 ans environ).

Héritier du syrinx ou flûte de Pan des bergers antiques d'Anatolie (série de roseaux creux de taille progressive maintenus par une lanière), l'orgue proprement dit naît au III^e siècle av. J.-C. à Alexandrie en Égypte, conçu par l'ingénieur pionnier Ctesibios; composé de trois ou quatre rangées de tuyaux actionnées par un petit clavier primitif et alimentées par un système hydraulique, cet instrument portatif strident et déjà puissant est d'un usage civique, principalement extérieur, à l'air

libre, accompagnant les fêtes de la Cité et des riches particuliers, puis à Rome les pompes impériales et jeux du cirque, parfois les combats des armées lors de grandes batailles militaires.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident sous les assauts des barbares en 476, l'orgue émigre à Constantinople et dans tout l'Empire d'Orient, y compris dans les pays arabes voisins en pleine expansion, poursuivant en ces contrées son ancienne vocation festive et guerrière. Par un hasard de l'histoire, il ne revient en Occident qu'en 757, précieux cadeau diplomatique de l'Empereur byzantin Constantin V Copronyme au Roi des Francs Pépin-le-Bref, père du grand Charlemagne, qui le place pour des raisons d'ordre acoustique (et non religieux) dans la chapelle de son palais d'Aix (— la Chapelle), dans l'actuelle Allemagne.

C'est seulement à partir du X^e siècle, de manière timide et progressive, que l'Église lui accorde peu à peu un rôle privilégié (parmi d'autres instruments) dans le déroulement de ses cérémonies: la belle acoustique des grands édifices religieux sert l'orgue à merveille, et la force d'un son continu, qui évoque l'Éternité, accompagne efficacement le chant des chœurs et des fidèles. Les plus grandes

églises peuvent se targuer de la présence de plusieurs instruments à tuyaux (six actuellement dans l'abbatiale de Mafra, au Portugal, un record européen) positionnés dans divers emplacements, le plus efficace musicalement, qui finit par prévaloir, étant la tribune occidentale au fond de la nef (comme ici même, à Neauphle), sans oublier, depuis le XIX^e siècle, dans les édifices les plus vastes, la présence dans le chœur d'un instrument plus modeste. Le grand orgue en question est promis, dès le XIV^e siècle et jusqu'à nos jours, à un brillant avenir et à de multiples développements acoustiques et techniques; à partir du plus ancien exemplaire en état de marche (à la basilique de Valère, à Sion en Suisse, 1375), il engendre dans tous les pays d'Europe, puis dans le Nouveau Monde et jusqu'en Extrême-Orient, un exceptionnel éventail de dizaines de milliers d'instruments fort variés, chacun étant un prototype unique, car exclusivement conçu et harmonisé pour le bâtiment qui le contient.

L'orgue est au service d'un remarquable corpus de littérature musicale, dont les deux écoles les plus éminentes fleurissent encore aujourd'hui, en France et dans les pays germaniques voisins (qui ne connaît au moins les noms, et peut-être les œuvres, de J.S. Bach et F.



1. Dolores lorem consectetur. 2. Lorem Ipsum. 3. Lorem Ipsum dolores sit amet della.



Mendelssohn, ou de F. Couperin, C.Franck et O. Messiaen ?).

Parallèlement à cette mainmise ecclésiastique et culturelle, l'instrument guerrier et festif d'origine (dont il subsiste un étonnant témoin du III^e siècle de notre ère, très bien conservé, au Musée de Budapest) a poursuivi sa carrière dès le Moyen Âge, sous la forme du petit orgue « positif » ou portatif, à l'usage domestique et privé d'amateurs avertis (plusieurs exemplaires de ce type ont été reconstitués ces dernières années sur la base de documents écrits et figuratifs). Son héritier le plus fidèle est, à partir du XIX^e siècle, l'orgue de salon, propriété d'organistes et d'amoureux de l'orgue ; de dimensions variables, pouvant parfois rivaliser avec de grandes orgues de cathédrales (le plus grand des quatre instruments de salon du Baron Albert de L'Espée orne depuis 1919 la tribune du Sacré-Cœur de Montmartre !), il est toujours présent en France et bon nombre d'autres pays (environ 2 000 exemplaires recensés aujourd'hui dans l'Hexagone, dont deux dans notre voisinage immédiat). Ajoutons-y, pour mémoire, les orgues de Conservatoires et d'écoles de musique, principalement de dimensions modestes, réservés à l'étude. Citons également, dans la même veine, un nouveau venu qui fait son apparition au début du XVIII^e siècle, d'abord chez nous (orgue du Concert Spirituel aux Tuileries, 1725), puis rapidement en Angleterre et en Allemagne : l'orgue de concert, construit dans une salle uniquement dévolue à cet effet, qui connaît un développement remarquable en Europe au XIX^e siècle, tant pour le

nombre que pour la monumentalité des réalisations.

Quasiment chaque ville de quelque importance est dotée de nos jours chez nos deux voisins britannique et germanique, la France n'en possédant plus que cinq, trois d'avant 1914 à l'Opéra Garnier, au Théâtre des Champs-Élysées et à l'Auditorium Maurice-Ravel de Lyon (ce dernier construit en 1878 pour le Palais du Trocadéro à Paris, reconstruit et agrandi en 1937 au Palais de Chaillot, puis transféré à Lyon dans son emplacement actuel en 1975), et deux de création récente à la Philharmonie et à la Maison de la Radio à Paris.

La vocation musicale purement festive et civique de ces derniers instruments rejoint l'usage antique mentionné plus haut. La Révolution française ira dans le même sens, en faisant jouer aux organistes diverses hymnes patriotiques dans des églises transformées en Temples de la Raison — ce qui sauvera nombre d'orgues remarquables encore en place de nos jours — ; sans oublier plusieurs orgues d'églises parisiennes démontées à l'été 1790 et remontées en plein air, afin d'accompagner la messe solennelle de la Fête de la Fédération le 14 juillet au Champ de Mars, notre première Fête Nationale contemporaine. Dans le même esprit, à côté d'un certain nombre d'orgues construites au XX^e siècle dans des cinémas (dernier témoin en France, celui du Gaumont-Palace remonté il y a quelques années à la Halle Baltard de

Le Syndicat d'Initiative invite tous les Neauphléens [...] à participer nombreux à tous les événements qui visent à mettre en valeur notre orgue historique...

Nogent-sur-Marne), ou même dans des supermarchés aux États-Unis et fort récemment au Japon, la Salle des Mariages de la Mairie de Villeurbanne (Rhône) est dotée d'un orgue en 1933, à l'imitation de quelques exemples préalables en Belgique, afin de « rehausser la pompe » des mariages civils, comme l'indique la délibération du Conseil Municipal décidant de sa construction ; l'orgue est toujours en usage, sous les doigts d'un organiste titulaire municipal spécialement nommé à cet effet et jouant une musique appropriée, principalement d'origine opératique.

Notons donc pour conclure que l'expérience initiée actuellement à Neauphle, « L'Orgue en Liberté », exemplifiée dans le dessin du peintre neauphléen Benoît d'Amat qui illustre nos affiches, sous la forme d'une Statue de la Liberté brandissant des tuyaux d'orgue, s'inscrit dans une antique tradition qui mérite amplement d'être poursuivie et développée. Le Syndicat d'Initiative invite donc tous les Neauphléens, amis et voisins, qui aiment la musique, à participer nombreux à tous les événements actuels et futurs qui visent à mettre en valeur notre orgue historique, et à venir nous aider, s'ils le peuvent, à leur réalisation, afin que cet instrument soit de plus en plus reconnu comme un fleuron partagé de notre patrimoine commun. ■



RÉTRO-AGENDA



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Elles nous auront bien gâché la fin du printemps et le début de l'été. Ces bestioles se nichent sur les branches des chênes (le pin et le noyer sont infectés par d'autres variétés) dont elles peuvent provoquer la mort. Elles vivent en colonie, tissant un cocon soyeux qu'elles remplissent de poils. Elles en sortent plutôt le soir et se déplacent, en procession (voir photo) pour dévorer les feuilles. Outre les dégâts sur la végétation ces chenilles qui deviendront des papillons de nuit sans grand intérêt, sont dangereuses, car leurs poils sont redoutablement urticants. Les réactions que leur toucher provoque sont redoutables : des difficultés respiratoires, des maux de gorge, des œdèmes ainsi que des problèmes oculaires ou, chez les chats et les chiens, une nécrose de la langue et des comportements démentiels. Des traitements compliqués ont été appliqués sur les chênes contaminés, notamment des pièges à phéromones qui les élimineront l'été prochain près de la MJP. À cause d'elles, l'espace MJP a été limité, le bois de chêne fermé, la brocante déplacée et la Fête Portugaise, annulée.

LA BOUCHERIE DE LA PLACE DU MARCHÉ

Vous avez certainement remarqué le changement de propriétaire de la boucherie. Quelle chance pour notre commune de voir s'installer Alexandre et Gaëlle VARAIN, un jeune couple déjà bien expérimenté puisque c'est son quatrième établissement !



Ils ont eu un véritable coup de cœur pour cette grande boucherie, en parfait état, très bien située, en plein cœur de notre ville, endroit idéal pour s'installer durablement, autant pour eux que pour leurs enfants qui profitent des infrastructures scolaires proches.

La qualité est un enjeu majeur pour eux. Preuve en est, Sébastien a obtenu le 2e Prix du meilleur apprenti de France en 1994. En plus du couple, l'équipe est composée d'un boucher et d'un traiteur qui propose des produits fabriqués sur place en très grande majorité.

Le bœuf, l'agneau et le veau viennent des terres limousines au label contrôlé. Les volailles et les œufs sont directement importés de Chalosse dans les Landes.

Tout est issu de producteurs français, avec qui les Varain travaillent depuis une dizaine d'années, ces élevages respectant le bien-être animal.

Il est également possible de passer commande pour des événements : réunion de famille, mariage, pour un nombre de convives à partir de 10 personnes. Inutile d'hésiter, ils trouvent une solution à chaque situation. Le mieux est d'en parler directement avec eux.

Du lundi au samedi 9 h-12 h 30 et 15 h 30-19 h 30. Tel. : 01 30 54 58 89

LA FOIRE AUX GRENIERS S'EST PROMENÉE !

Conséquence directe de l'infestation des chenilles processionnaires, la mairie, par mesure de précaution, a fermé l'espace habituel de la place de la MJP occupé par la Foire aux Greniers, deux jours avant sa tenue. Une réunion de crise a été improvisée immédiatement entre le Syndicat d'Initiative et les Services de la mairie. Le choix était simple : annuler, reporter ou déplacer. C'est cette troisième option qui a été retenue. Et ainsi, le dimanche 23 juin, la Foire aux Greniers de Neauphle-le-Château s'est éloignée de son point usuel de quelques centaines de mètres, sur la rue du Stade et le Parking prolongé du tennis. Eh bien, tout le monde s'en est bien trouvé : les exposants ont pu se replacer facilement, confortablement ; les visiteurs se sont promenés entre des stands plus accessibles, dans une ambiance joyeuse et profitable. La Foire aux Greniers 2019 (une reprise après une année d'interruption...) était sauvée !



ATELIER RECYCLAGE INTERGÉNÉRATIONNEL...

Le recyclage commence dès la crèche : les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire ont encadré l'activité « boîtes de récupération de stylos » avec les futurs maternels de la crèche intercommunale la Maison bleue. Un projet mené par l'école élémentaire et le collège Saint-Simon. Des plus petits aux plus grands, chacun s'implique dans cette initiative.

ATELIERS ÉCOLOS.

Comment mieux trier les déchets ? Comment faire un pique-nique SANS déchets ? Comment fabriquer son propre muesli bio ? Annie et Bruno de l'association Villages d'Yvelines en Transition sont venus expliquer à plus d'une trentaine d'élèves de l'école Émile Serre comment mieux consommer tout en protégeant la nature. Vous aussi, vous êtes intéressés par leur délicieuse recette pour le petit-déjeuner ? Suivez cette adresse et vous saurez tout : <https://villages78entransition.fr/>



ENCORE UN PRIX POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Depuis cinq ans maintenant, les accueils de loisirs de Neauphle-le-Château participent au concours organisé par l'association Yvelines Environnement qui vise à sensibiliser les enfants à l'écologie à travers des créations artistiques. Cette année, maternels et élémentaires se sont associés et ont reçu le deuxième prix du concours dont le thème était « Nos amis les aliments de nos saisons ». L'occasion de travailler sur les habitudes alimentaires et sur la provenance des aliments. De beaux cadeaux récompensaient les lauréats.



CYCLISTES DE DEMAIN.

Après plusieurs séances de maniabilité dans la cour de l'école et la découverte de la réglementation, quelques enfants de CP ont eu leur 1^{ère} expérience sur route, encadrée par la police pluricommunale. Chacun a réussi l'épreuve et a reçu son passeport de cycliste.



LES JEUNES ARTISTES S'EXPOSENT...

Les 11/17 ans de l'Espass'Ado ont profité de l'exposition « Dessin, peinture, sculpture » des élèves de l'ASLC, pour montrer leurs réalisations. Cette exposition commune entre dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif Territorial) qui encourage les différents accueils de loisirs de la ville à collaborer avec les associations locales et nous permet de découvrir de jeunes talents, plutôt doués.



LA FÊTE DU VILLAGE : RUSSIE !

- Ça commence, comme toujours, le matin à 10 heures par le Forum des Associations, qui nous offre une occasion rêvée de faire connaissance avec les animateurs des associations et de mieux connaître, avec eux ce qu'elles offrent de loisirs, de formations ou d'actions sportives ou culturelles. Donc, jusqu'à 17 heures, c'est le moment rêvé de s'inscrire en toute connaissance de cause. Et peut-être, comme souvent, de devenir membre bénévole. Toutes les associations en ont tant besoin !
- À partir de 16 heures, les enfants se réjouiront d'affronter le mur de « grimpe » (8 mètres de haut...), de sauter comme des diables sur les structures gonflables et de participer aux bons jeux d'antan.
- Vers 18h30, spectacle de danses folkloriques russes... Kazatchok !
- Entre 19h30 et 21h, dîner avec bœuf Strogonoff et dessert.
- À partir de 20h, soirée dansante avec le groupe « Version Originale ».
- Vers 22 h 30, spectacle pyrotechnique. Ensuite, reprise de la soirée dansante...

AGENDA

SEPTEMBRE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des Associations et Fête du Village — Comité des Fêtes

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine :
visite du clocher et du village — Syndicat Initiative

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

30e concert RITMY en l'Église Saint-Nicolas
(voir pages 26 à 29) — Syndicat Initiative

MARDI 24 SEPTEMBRE

Réunion d'information sur le Lions Club International
Lions Club

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Théâtre — Lions Club

OCTOBRE

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Marché d'Automne — Comité des Fêtes

SAMEDI 12 OCTOBRE

Les 40 ans de l'association (voir page 23)
Bibliothèque pour tous

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Randonnée-découverte des environs
de Neauphle-le-Château — Syndicat Initiative

Bourse aux jouets — Cœur de Neauphléens

À NOTER POUR NE PAS RATER...

LE CONCERT DE RITMY

Depuis le temps qu'on vous dit que l'orgue est un instrument merveilleux ! Surtout quand il est aux mains (et aux pieds...) d'un génie comme Philippe Escaich ! Ce sera un très grand moment...

LA RÉUNION DU LIONS-CLUB

Le LION'S n'est pas une société secrète, mais une association, au sens fort du terme, de gens qui veulent apporter quelque chose à la société. Donc, pour tout comprendre de son fonctionnement et apprendre comment y adhérer, rendez-vous ce mardi 24 septembre...

RANDONNÉE-DÉCOUVERTE

C'est une idée toute simple du Syndicat d'Initiative : on ne marche pas longtemps... seul. Tandis qu'en groupe, bavardant tant et plus, on avale les kilomètres. Alors, constituons un groupe et... en avant marche ! Selon un itinéraire chronométré, balisé, enrichi de points d'intérêt. Il suffit d'avoir de bonnes chaussures, une bouteille d'eau et de venir avant 9h30 devant le bureau du Syndicat. Simple, non ?

LA BOURSE AUX JOUETS

C'est histoire de ne pas gâcher, de préparer Noël, de... Mais vous connaissez tous cette Bourse qui chaque année remporte un franc succès.